Chez Manutan, les juristes travaillent en mode projet

DELPHINE IWEINS | Le 02/10 à 07:00 | Mis à jour à 09:36

Le siège de Manutan, conçu comme un village, et situé à Gonesse. - *Tristan Deschamps*

Business case | L'ETI familiale s'est imposée sur le marché de la fourniture industrielle pour les entreprises par une stratégie de rachats sur fonds propres. Notamment grâce à un accompagnement juridique bien pensé avec le business.

En soixante ans, le groupe fondé par la famille Guichard est devenu l'un des leaders européens de la distribution multicanale d'équipements pour les entreprises et les collectivités. Sa croissance, il la doit principalement à une stratégie de rachats sur fonds

propres. La famille détient encore 75 % du capital, les 25 % restants sont cotés en Bourse. « *Le M&A n'est pas uniquement de la croissance. Après la phase d'acquisition, il s'agit également d'intégrer la filiale et d'y implanter les pratiques du groupe, et notamment la culture d'entreprise de Manutan* », détaille Delphine Delvert-Montigny, directeur juridique du groupe. De son côté, l'expertise du juriste porte notamment sur les risques soulevés lors de la due diligence. « *En opération de M&A, notre process interne est rodé avec une approche tant financière et juridique que stratégique, nous permettant de ne pas perdre de vue les enjeux opérationnels. Pour nous accompagner lors des due diligence à l'international, nous avons également développé un solide réseau de partenaires et de conseils* », continue-t-elle.

Faire face aux réformes législatives et réglementaires

Suivant une philosophie dite humaniste, la direction générale et les managers communiquent de façon régulière tous les chiffres clefs du groupe : la marge, la satisfaction client, le chiffre d'affaires. Et les échanges avec les autres départements sont facilités. C'est à chacun de démontrer ce qu'il peut apporter à l'entreprise. D'ailleurs, la direction juridique est directement rattachée à la direction générale. « *Les directeurs juridiques dans les ETI sont obligés de travailler en mode projet compte tenu de l'environnement des affaires et de la nécessité de collaborer en transverse avec tous les services* », confirme Delphine Delvert-Montigny. Ainsi, un accompagnement juridique bien pensé avec le business permet d'être performant. Chez Manutan, les postes de juriste se sont développés en fonction de la stratégie de l'entreprise et de ses besoins. Ils sont, aujourd'hui, au nombre de quatre au côté du directeur juridique : un dont les missions sont plutôt dirigées vers la propriété intellectuelle et les contrats IT, un autre spécialiste des questions corporate, un juriste de droit de la concurrence et de la distribution et un autre, situé dans la filiale Manutan Collectivité, chargé des appels d'offres et de leur bonne conformité.

Un petit nombre de professionnels pour faire face aux récentes réformes législatives et réglementaires. La mise en œuvre des prérogatives de la loi Sapin II et du règlement européen sur la protection des données représente d'importants chantiers pour le département. L'occasion peut être de recruter ou, à défaut, d'externaliser afin de se faire épauler pour l'application de textes qui ne donnent ni de directives ni d'indications précises alors même que des sanctions sont prévues. Cependant, comme tous les autres départements de l'entreprise, la direction juridique est tenue par un budget. « *L'ETI est confrontée aux mêmes problématiques juridiques qu'un grand groupe, mais avec des*

moyens moindres, ce qui est un vrai challenge », développe Delphine Delvert-Montigny. Le recours aux avocats est donc strictement encadré. Impossible d'externaliser tout ce qui est à la charge du département.

À noter
Le groupe compte 2.200 collaborateurs répartis dans 25 filiales implantées dans 17 pays d'Europe.Manutan a réalisé un chiffre d'affaires de 683 millions d'euros en 2015-2016.

(javascript::void(0);)